



Rétractation démission

Par **F11**, le **11/04/2019** à **06:17**

Bonjour

suite à une reconversion, j ai posé ma démission le 14/03 pour effet le 14/04. J ai reçu un courrier LR pour accord.

mon projet n ayant pas abouti, j ai fait une demande d annulation de ma démission le 5/04. Tout ceci par lettre remise en mains propres. J ai eu une réponse « orale » positive de mon supérieur (pas par le DRH) mais rien d officiel ni d écrit. Une réponse par lettre est elle obligatoire ?

dois je considérer que je termine bien le 14/04 ? Mon projet ayant à nouveau une possibilité, je ne serais pas contre.

Cordialement